172247 - Demander à l'imam de prier pour un malade à la suite de la prière canonique pour que les fidèles prieurs en sollicitent ensemble l'exaucement

question

Je suis l'imam d'une mosquée de New York. Des gens viennent me demander de prier pour un malade à la suite de la prière canonque afin que les fidèles sollicitent ensemble l'exaucement de la prière, étant donné que cet endroit est le seul où les musulmans se réunissent..Cela relève -t-il de l'innovation?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Premièrement, Allah , le Puissant et Majestueux a donné à Ses fidèles serviteurs l'ordre de L'invoquer en disant, Lui, le Transcendant: Et quand Mes serviteurs t'interrogent sur Moi.. alors Je suis tout proche: Je réponds à l'appel de celui qui Me prie quand il Me prie. Qu'ils répondent à Mon appel, et qu'ils croient en Moi, afin qu'ils soient bien guidés. (Coran,2:186). Le Transcendant dit encore: Et votre Seigneur dit: "Appelez-Moi, Je vous répondrai. Ceux qui, par orgueil, se refusent à M'adorer entreront bientôt dans l'Enfer, humiliés". (Coran,40:60). Cela s'étend à l'invocation faite au profit d'un malade dans l'espoir qu'Allah, Le Puissant et Majestueux, le guérisse ou allège sa souffrance grâce aux inocations de ses frères musulmans pieux. Il était dans les habitudes du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) de prier pour le malade. Il est rapporté de façon sûre , comme c'est le cas dans le hadith de Saad ibn Abi Waqqas (P.A.a), que ce dernier,venu s'enquérir de son état, mit sa main sur sur son front puis massa desus et sur le ventre avant de dire: Seingeur! Guéris Saad et permets lui d'achever son émigration.J'ai l'empression de ressnetir encore la fraicheur de sa main.» (Rapporté par al-Bokhari,5659 et par Mouslim,1628).

Le prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a appris à certains de ses nobles compangons une

collection d'invocations à utiliser pour les malades. Figure dans la collection celle rapportée de façon sûre par Ibn Abbas selon lequel le Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) a dit: « Si qulequ'un se rend au chevet d'un malade qui n'est pas encore arrivé au terme de sa vie et dit sept fois: Je demande à l'IncomensurableAllah, propriétaire de l'immense trône, de vous guérir, Allah le guérira de sa maladie. (Rapporté par AbouDawoud,3106 et jugé authentique par al-Albani dans Sahih Abi Dawoud).

L'imam an-Nawawi (puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit: il est recommandé à celui qui se rend au chevet d'un malade de prier pour lui; qu'il espère fortement qu'il survivra à la maladie ou que cela lui paraisse peu probable. Il y a de nombreux hadiths relatifs à l'invocation à faire pour le malade. Je les ai rasemblés dans un livre intitulé al-Adhkaar. Puis il en a cité une partie. Extrait résumé de Madjmou' (5/112).

L'invocation faite pour le malade peut être individuelle ou collective. Il n' y aucun incnvénient à ce qu'un groupe de gens invoquent et que d'autres sollicitaient l'exaucement de leur invocation. Cette façon de faire peut être particluièrement pertinente quand certains membres du groupe de visiteurs ne savent pas réciterles invocations prévues.

Deuxièmement, il n'est pas recommandé de procéder à des invocations en choeur à la suite des prières quotidiennes car les actes cultuels sont à recevoir (du Prophète). Or , riende tel n'a été reçu du Prophète (Bénédiction et slaut soient sur lui) ou de ses compangons.

La Commission Permanente pour la Consultance a été interrogé à propos du cas d'un imam qui se lève les mains après la prière canonique et que les fidèles suivent en cela puis il prononce des invocations alors que les fidèles en sollicitent l'exaucelent?

Voici la réponse de la Comission: Les pratiques cultuelles sont à recevoir (du Prophète). Il n'est donc pas permis de dire: ces pratiques cultuelles sont instituées quant à leur fondement, leur nombre ou leur modalité d'exécution ou leur lieu sans disposer d'un argument religieux en sa faveur. Nous ne sachions pas une sunna consistant dans une paroleou un acte ou une approbation pouvant sevir d'argument pour cette pratique. Extrait de Madjallatoul bouhouth al-islamiyyah

(17/55). Mais s'il arrive parfoisque l'imam prie pour un malade et que les fidèles sollicitent l'exauvement de sa prière, cela ne fait l'objet d'aucun inconvénient. On pourrait s'en passer si l'imam informe les fidèles que leur frère Untel est malade et leur demande de prier pour lui et de lui rendre visite. Cela permet de faire prier pour le malade et de se rendre à son chevet.

Allah le sait mieux.